

# Istres authentique et fraternelle



Un engagement écologique durable

## Mieux vivre ensemble

L'Environnement n'est plus un concept politiquement correct, c'est un enjeu majeur. Sous cette appellation large nous retrouvons tous les sujets qui touchent à notre quotidien : l'eau, le bruit, l'air, l'énergie, nos déchets, mais aussi notre comportement, le civisme, la circulation, nos espaces verts, nos futures constructions et les anciennes. C'est la totalité de nos actions quotidiennes qu'il nous faut fédérer afin d'atteindre l'objectif du mieux vivre ensemble.

Chaque citoyen doit accéder facilement à l'information environnementale, et des professionnels doivent être disponibles pour sensibiliser le plus grand nombre à l'effort commun. C'est ainsi que la notion de développement durable grandira.

L'action collective dans ce domaine doit être exemplaire et coordonnée avec la politique de l'intercommunalité. C'est la seule solution pour transmettre un territoire propre à nos enfants.

## Fonctionnement Municipal et Concertation

### Une commission extra municipale :

Cette commission sur l'environnement a pour vocation de **réunir l'ensemble des personnes concernées** par le sujet. Elle fédérera les idées et les actions menées au titre des associations ou des individus. Elle sera consultée pour tous les projets urbains et émettra des avis et des propositions.

### La création de la Maison de l'Environnement et de l'Habitat :

Elle permettra un accès aisé aux **informations techniques et fiscales** sur l'eau et l'énergie. Ce lieu en centre ville pourra aussi centraliser les besoins pour mutualiser les commandes et créer des économies. Il assurera un service d'information permettant l'identification des sources de nuisances et leurs traitements.

### Une action municipale exemplaire :

Rien ne pourra se faire d'ambitieux à Istres si la collectivité ne montre pas la voie. Nous mettrons donc en oeuvre **une politique municipale déterminée** : achat de véhicules propres et d'écoproduits, réduction du parc de véhicules particuliers, rationalisation des circulations des personnels dans le cadre professionnel, mise en place d'un Plan de Déplacement d'Entreprise, chauffage solaire pour les bâtiments municipaux, éclairage solaire pour toute nouvelle installation isolée, utilisation d'ampoules basse consommation ...

### Une Charte Communale de L'Environnement :

L'environnement est aussi **une affaire de territoire**. C'est pourquoi nous déclinons la Charte environnementale de Ouest Provence sur la ville. Nous créerons également au niveau municipal une vraie mission de Police de l'Environnement.